

LE CONTEXTE

La simple réponse à la réglementation thermique actuellement en vigueur semble ne pas être à la hauteur des enjeux environnementaux.

Atteindre le niveau passif pour la construction neuve ou la réhabilitation est l'enjeu qui deviendra la norme demain.

Utiliser les concepts radicaux de la conception passive en neuf comme en rénovation est une méthode permettant de questionner les besoins réels des utilisateurs et d'y répondre le plus efficacement possible. Les solutions de compacité et de sobriété générées par cette approche vont dans le même sens que l'économie de construction, la pérennité et la maintenabilité des projets.

RÉSUMÉ COURT

Loin de brider la créativité, l'approche passive de la construction ou de la réhabilitation est une approche intégrée en coût global qui permet d'assumer les choix techniques au profit de la simplicité. Misant sur un investissement dans la qualité de l'enveloppe au détriment de la surenchère technologique des lots fluides, l'effet tunnel permet à partir d'une certaine taille de réaliser des bâtiments passifs dans une enveloppe budgétaire contrainte. Le participant est familiarisé avec les notions et les concepts de la construction passive, il est en mesure de les appliquer dans sa pratique de projet et de les conseiller à la maîtrise d'ouvrage. L'alternance théorie/exercices d'application et de validation permet cette familiarisation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation le participant connaîtra :

les points clefs d'une construction passive

les techniques, les produits et les systèmes permettant d'obtenir une construction passive

le participant saura :

conseiller les maîtres d'ouvrage sur le bien-fondé d'atteindre le niveau passif pour leur projet

concevoir et réaliser une construction passive

PUBLICS CONCERNÉS

Architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, entreprises, maîtres d'oeuvre et tous les professionnels du bâtiment

PRÉ-REQUIS

Etre architecte, ingénieur ou technicien du bâtiment avec une expérience en construction et/ou en réhabilitation.

PÉDAGOGIE

3 journées (2 +1) avec alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés (vidéo-projections), d'études de cas, d'exercices d'application et de validation à partir de cas concrets.

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement par demi journée - Attestations de présence et de fin de formation. Attestation de validation des acquis.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un bâtiment Passif ?

Historique : du premier bâtiment passif (en 1883 !) à l'adaptation à l'Europe avec les moyens techniques actuels Une approche en lien avec le scénario Negawatt -sobriété, efficacité, énergies renouvelables Définition / Comparatif avec les autres labels et réglementations Les notions d'énergie et de confort hygrothermique

Les outils architecturaux : conception globale et stratégie

Bioclimatisme et conception solaire passive Compacité Zonages thermiques Inertie Confort d'été Matériaux et qualités (focus sur les matériaux bios-sourcés & l'économie circulaire) Notions de traitement des ponts thermiques en neuf et en rénovation

Quels équilibres économiques ?

Un raisonnement en coût global à l'échelle du projet en investissement, pour une performance durable Les leviers : l'isolation, les menuiseries, la ventilation double-flux et l'étanchéité à l'air, la fusion chauffage-ventilation L'optimisation des détails

Etudes de cas

Retours d'expérience (énergie et économique) de bâtiments passifs Bâtiments neufs : école élémentaire livrée en 2012 à Burnhaupt-Le-Haut ; ITEP Les Mouettes à Strasbourg (2012) ; Logements sociaux bois paille de 8 étages (2014) Réhabilitation : logements et CLSH à Raon L'Etape (2010) Rénovation en site occupé

Initiation au logiciel PHPP



Mise en pratique des notions vues (pour comprendre comment le bâtiment fonctionne, appréhender la schématisation de la globalité d'un projet, comprendre les paramètres et leurs interactions...)

En guise de conclusion

La simplicité d'usage et de fonctionnement pour une pérennité de la performance Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage Le low tech

INTERVENANTS

Vincent COLIATTI, ingénieur énergie et matériaux bio-sourcés

Véronique GALMICHE ou Nadège HUSSON, modératrices

ORGANISME DE FORMATION

CLASSE 4 - 12 grande rue, 55140 BUREY-LA-CÔTE

"déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41 55 00330 55 auprès du préfet de région lorraine".
Organisme référencé au DATA DOCK - Siret : 493 114 375 00014 - APE : 804C

CONTACT

Inscriptions jusqu'au 23 novembre. Véronique Galmiche, dirigeante associée | 03 29 90 86 00 |
vega.architecte@free.fr

DATE(S) FORMATION

lundi 30 novembre 2020 - mardi 1 décembre 2020 - lundi 7 décembre 2020

DURÉE DE LA FORMATION ET HORAIRES

3 journées (2 +1) de 7 heures, soit 21 heures | De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

LIEU DE LA FORMATION

Domofutura, Route Nationale 74 - 57340 MORHANGE. Les salles sont accessibles aux PMR.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation s'élève à 995 € (Net de taxe) *

* Déjeuner non compris



30/11/2020 - 01/12/2020 - 07/12/2020
LE PASSIF COMME STRATEGIE





FICHE D'INSCRIPTION

ORGANISME

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Activité :

N° siret :

Organisme collecteur ou paritaire agréé :

(fond d'assurance formation)

Courriel :

Effectifs :

Code NAF :

PARTICIPANT

Civilité :

Nom :

Qualification :

Courriel au sein de l'organisme :

Régime alimentaire spécifique :

Niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Coût pédagogique	995 €
Repas jour 1	20 €
Repas jour 2	20 €
Repas jour 3	20 €
Total	1055 €

Je m'inscris à la formation "LE PASSIF COMME STRATEGIE" (lundi 30 novembre 2020, mardi 1 décembre 2020, lundi 7 décembre 2020) et je joins un chèque de 1055 € net de taxe à l'inscription.

j'accepte de recevoir des informations concernant les formations de Classe 4

Bon pour accord, à le Signature et cachet :

Un contrat de formation sera établi après inscription et versement du montant de la formation.

Annulation de l'inscription Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total de la formation. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité. En cas de dédit par l'employeur consécutif à un cas de force majeure justifié, CLASSE 4 se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.





30/11/2020 - 01/12/2020 - 07/12/2020
LE PASSIF COMME STRATEGIE

